

La fin tant espérée de la zizanie ?



Cette semaine, la pression était à son comble dans le « vivier » ailé. La cause ? Le contexte vaudevillesque et dramatique entourant l'obtention de permis de lâcher à Toury demandés au nom de groupements wallons ! A ce sujet, l'échéance temporelle imposée par le calendrier a sifflé la fin de la récréation. Pour combien de temps ? Epilogue sans concession pour tenter de faire comprendre des raisons et enjeux sous-jacents.

Le premier « transparisien » n'a pas livré ce samedi ses premiers enseignements assortis d'une inévitable et attendue « rentrée dans le rang » de la vitesse qui perd son exclusivité de début de campagne. Un calme nécessaire et salutaire – du moins en principe – permettra peut-être aux esprits de se concentrer davantage sur la pratique ailée, le but recherché et poursuivi par les amateurs soucieux de vivre leur passion (ou leur profession pour certains) dans un contexte clairement défini. Savoir pour pouvoir ! Enfin ! En toute liberté et connaissance de cause, en l'absence de toute contrainte, rendre la priorité sportive et médiatique aux principaux acteurs que sont les pigeons en personne, quel beau programme ! Retour sur les événements qui ont marqué cette semaine risquant – ce dernier terme est un euphémisme - d'entrer dans les annales de la colomphilie régionalisée.

Soucieux par déontologie de ne délivrer que des informations vérifiées, « Coulon Futé » ne s'attardera pas sur des « querelles partisans intestines » relevant davantage de propos de bistrot, ne s'interdira cependant pas d'apporter un certain éclairage au terme de la réflexion menée par sa rédaction.

Toury l'élément symbolique !

Toury or not Toury

Si l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo en 1914 enclencha la première guerre mondiale, Toury, un petit « village » de l'Eure-et-Loir, après avoir été le symbole du premier vol aller-retour entre deux « villes », Toury et Artenay en l'occurrence, effectué en 1908 par Louis Bleriot, devient, après la création de l'AWC, un symbole concret pour les Wallons suite à l'entrée en vigueur de la Sixième Réforme de l'Etat.

Mais avant tout, pour s'imprégner au mieux du contexte parfois belliqueux vécu, il faut savoir qu'à ce jour, des tractations ont effectivement été menées suite à la dite Réforme. Des mandataires wallons ont, à diverses reprises, rencontré de hautes instances de la Région wallonne. Chaque entrevue s'est toujours soldée par un procès-verbal envoyé au président national au courant de ce fait de la teneur des discussions tenues. La transparence était la règle prioritaire arrêtée par la représentation wallonne qui découvrait un chantier dont elle ne

mesurait pas et surtout ne maîtrisait pas au départ toutes les implications. La même attitude était-elle de mise en région flamande ? La question mérite d'être posée et méditée. En cas de réflexion menée, il est certes judicieux et intéressant de se remémorer en préambule l'intervention du mandataire national Jean Delstanche lors de la dernière assemblée nationale qui permit à cette dernière de prendre « officiellement » connaissance d'une réunion tenue en terre flamande qu'aucun désir présidentiel ne souhaitait évoquer. Du « Tu me tiens au courant, mais je ne t'informe de rien de mon côté » en quelque sorte ! ...

Comment percevoir cette polémique suscitée autour de Toury ? Elle est simple et complexe à la fois. Les Wallons désiraient reprendre cette étape à leur itinéraire, les Flamands ou de préférence le niveau présidentiel flamand ne partageait pas cet avis. Pourquoi ?

Pour des raisons sportives d'une part. Pour réaliser en fait un certain recentrage alors que la Flandre occidentale, le fief électoral faut-il le rappeler du président du CSN, est par nature partante pour cette étape, et ce dans le but de rencontrer des intérêts sportifs et d'autres. En conséquence, il n'était nullement question, aux yeux des deux présidents nationaux, d'avaliser le désir wallon d'autant plus qu'il se trouve minoritaire à l'échelon national. Tout devenait alors bon pour déforcer le Sud du pays en instaurant une forme de discorde à l'instar de celle utilisée par Jules César dans « *La zizanie* », une aventure d'Astérix le Gaulois d'Uderzo et



Goscinny, soucieux de réduire un village d'irréductibles gaulois en se voyant proposer les services de Tullius Detritus pour semer la zizanie présentée infaillible...

Sans vouloir entamer une quelconque chasse aux sorcières, certains (amateurs, dirigeants amateurs ou plutôt amateurs dirigeants, chroniqueurs...) se sont pris, délibérément ou non, par intérêt ou non, dans les mailles d'un filet tiré. A chacun d'eux de

faire un examen de conscience en sachant qu'il sera inévitablement sujet d'analyse à un moment donné ou à un autre...

Pour des raisons de convictions personnelles d'autre part. Ce n'est un secret pour personne, la Réforme de l'Etat ne relève pas de la tasse de café du président national même si, en AG, il l'a reconnue et déclaré avoir une vision belge. Sa vision est en tout cas perçue restrictive en divers endroits (au Nord comme au Sud) car les conséquences de la volonté et les injonctions du législateur, élu par les citoyens dont les colombophiles, lui restent en travers de la gorge pour la simple raison qu'elles signifient à ses yeux une perte de pouvoir (autoproclamé absolu ?). Perte réelle ? Perte virtuelle ? Perte imaginaire ? Tout pouvoir présidentiel peut-il faire fi du domaine législatif ?... ?

Une certitude ! Toute « visiteur » a intérêt de s'octroyer un long temps de réflexion avant de répondre aux précédentes questions et d'exprimer de la sorte son avis personnel car le piège de l'émotionnel tend les bras. Ces derniers jours, des propos émis sur la toile, des écrits rédigés, des initiatives



soudainement présentées (sondage...) ont illustré, outre le côté émotionnel évoqué, la recherche d'un scoop sensationnel. Il était de bon ton d'intervenir pourrait-on dire...

Cependant, quelques contacts fortuits d'amateurs sur la polémique autour de Toury et par conséquent de l'AWC en arrière-fond, ont à nouveau convaincu la rédaction du fait que moult amateurs ont une connaissance très parcellaire des dossiers en cours et de leurs plausibles positives ou négatives conséquences, qu'ils ne sont pas enclins à faire des recherches, bref qu'ils sont dès lors des proies toutes désignées... pour une (éventuelle) manipulation. La récente synchronisation bien orchestrée de différentes interventions sur la toile pourrait en être une illustration.

Un fait déclencheur ! Lundi dernier, à la demande du président national, une réunion au plus haut niveau avec la Région wallonne s'est tenue. Sans pour autant en connaître la teneur des discussions, Toury aura certainement été un point évoqué. Un point de communion de vue ou au contraire de discorde maintenue ? Silence radio... Un fait concret est cependant manifeste car il est implicitement reconnu dans un communiqué de presse émanant du bureau du président national. En effet, le Ministre Carlo Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal, a adressé (le terme « en direct » usité dans le communiqué est sans ambiguïté) au terme de la réunion namuroise un courriel à la FCF (Fédération Colombophile Française) stipulant que Toury était une étape reconnue par la Région wallonne qui avait les compétences en la matière (ce qui n'est pas encore le cas de l'AWC non définitivement reconnue à ce jour) et que les permis de lâcher la concernant devaient être envoyés à l'AWC.

Ce jeudi, différentes informations dont on pouvait se demander sur quel pouvoir décisionnel elles se basaient ont circulé témoignant parfois d'une perte manifeste de sang-froid à quelques heures des premières mises en loges.

Dès la connaissance officielle de l'obtention des permis octroyés à l'AWC, un communiqué de presse signé par le président national tomba sous le coup de 16h30, stipulait : « *A la demande des autorités aéronautiques françaises, l'Assemblée Générale Nationale RFCB du 26.02.2014 a décidé d'interdire, tout comme la fédération hollandaise (NPO), l'organisation des concours de petit demi-fond dans un corridor au sud de Paris. L'AWC a sollicité du Ministre du Bien-être animal de la Région wallonne qu'il sollicite en direct l'autorisation d'organiser de tels concours auprès de la Fédération Colombophile Française (FCF). La FCF nous a écrit ce jeudi 30 avril 2015 qu'elle faisait droit à la demande du Ministre du Bien-être animal de la Région wallonne. La RFCB n'a, dès lors, d'autre choix que d'accepter l'organisation du concours du Toury de ce samedi 2 mai 2015 en déclinant toute responsabilité quant aux conséquences dommageables et financières éventuelles pour les organisateurs et colombophiles wallons concernés, tant en précisant aux participants que ce concours ne peut, vu la décision de l'Assemblée Générale Nationale de février, être reconnu par la RFCB. La RFCB prend immédiatement contact avec la FCF pour aborder cette problématique dans l'intérêt de l'ensemble des colombophiles du pays.* »

Une relecture attentive de ce communiqué met en exergue certains aspects interpellant. En premier lieu, la RFCB se dit contrainte de prendre cette décision suite à la demande



Source : "Aéroport de Châteauroux"

d'autorités françaises, trouve ainsi, son président en particulier, avant tout prétexte à se disculper. Du « ce n'est pas moi, mais c'est... »... une démarche souvent de mise ces derniers temps. Certes, pour des raisons sécuritaires, cette décision est compréhensible et défendable aux yeux de tout observateur sensé et logique, néanmoins surpris quand il apprend que Toury est officiellement

repris sur le site de la FCF comme étape autorisée et réservée aux Belges. Il faut se rappeler que dans un courrier émanant de la FCF en 2013 seuls Pithiviers et Angerville étaient renseignés lieux interdits. La liste des interdictions a été complétée à l'initiative de la RFCB-KDBD. Comprenez qui pourra ! Il est tout aussi surpris quand est envisagée l'implantation des installations aéroportuaires de Châteauroux, lieu de quatre confrontations nationales dont deux organisées par la RFCB amenant des contingents autrement plus conséquents que ceux de Toury.

Qu'en est-il par contre d'une éventuelle demande de protection des installations aéroportuaires belges en pleine expansion qui relèvent aussi de la compétence du Ministre du Bien-être animal. Cette piste mériterait, en fonction de ce qui a été évoqué pour les installations françaises, d'être creusée pour garantir au maximum la sécurité des passagers transportés, les aéroports de Charleroi/Gosselies (inspection-ebci@spw.wallonie.be), 6,7 millions de passagers en 2013, et de Liège Bierset-Aéroport Liège/Bierset (inspection-ebgl@spw.wallonie.be) étant considérés des



Aéroport de Charleroi

source : Photo News

zones à risque tout en corroborant à placer la Belgique dans le « top10 » des pays européens en termes de trafic. Mais cette éventualité ne risquerait-elle pas *in fine* d'exercer des répercussions sur les lieux de lâcher sur le territoire wallon fréquentés assidument à ce jour par des contingents étrangers, non francophones ?

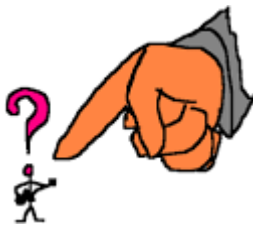
L'épilogue ! La RFCB accepte – certes à regret - le Toury de ce 2 mai. Cet acte est derechef à mettre au crédit de la minorité AWC et de son travail en particulier qui a concrètement fait comprendre des effets de la Réforme. Toutefois, cette acceptation fédérale était assortie de menaces dont la non reconnaissance du concours qui n'entrait pas de ce fait en compte pour les championnats nationaux (de quoi faire bondir le lobbying d'une certaine frange d'amateurs craignant des pertes d'exploitation) et la plausible possibilité réglementaire (la

lecture du règlement est éclairante) de suspension des participants. Face à ces risques, après concertation interne, l'AWC, dans l'intérêt premier des amateurs, a décidé de retirer Toury de ses itinéraires entérinés.

Toury ou Souppes-sur-Loing, l'important n'est-il pas de jouer pourrait clamer le bon sens ? Certes, mais la retenue est de mise. Les groupes de pression constitués par les colonies performantes ne doivent en aucun cas oublier leurs adversaires moins compétitifs car ils servent à justifier leur statut de réussite à relativiser car tout succès n'est souvent qu'éphémère. Une certitude à méditer : en cas de disparition des « adversaires moins performants », les membres de la prétendue jet-set ailée se « dévoreront » alors entre eux...

Toury tombe à pic !

Les avatars causés par les permis de lâcher à Toury demandés pour les amateurs wallons ne peuvent cependant éclipser « l'information choc » publiée lundi dernier par un site flamand. Selon ce dernier, pour faire bref, des preuves scientifiques au sortir d'analyses effectuées par le laboratoire d'Afrique du Sud (commanditées par qui ? par un amateur sud-africain reconnu coupable de doping à la caféine désirant prouver son intention non délibérée ?) avant le début de la campagne 2014 prouvent que l'utilisation de certains produits, en vente libre sur le marché belge, administrés aux pigeons, rend les contrôles positifs suite à la présence non annoncée sur l'emballage de la noix de cola notamment. De quoi faire vaciller des sociétés commerciales ! De peut-être remettre en cause (?) d'éventuelles campagnes publicitaires dont profite par exemple le « Bulletin national »...



Si, à la connaissance de cette nouvelle, le président national, affirmant ignorer ces tests, s'est dit déçu et frustré, la position défendue par l'AWC dans ce domaine et rétrograde aux yeux de certains, en sort confortée. Pour éviter toute précipitation dans le délicat dossier du dopage, faire confiance au règlement de 1995, objet d'un arrêté royal, consistait en une sage décision dans l'attente de réaliser des études scientifiques permettant d'apporter des amendements fondés, non sujets à discussion, d'informer pour éviter toute méprise... aux conséquences généralement tragiques.

Une interrogation ?

Que sera demain ? Nul ne le sait. La « crise » vécue cette semaine était prévisible, dans la logique des choses. Le caractère urgent l'a menée à son paroxysme. Débouchera-t-elle sur une réflexion collégiale ? Constituera-t-elle un électrochoc salutaire ? Radicalisera-t-elle des positions ?

La colombophilie a un besoin urgentissime de redécouvrir certaines valeurs saines...

